

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. 6 Mois: 18 fr. 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON)
Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élegances

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
88, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

M^{me} CARTON DE WIART VA ÊTRE LE JUGE DE SES BOURREAUX



M^{me} Carton de Wiart (X), femme du ministre de la Justice de Belgique, avait été, on le sait, emmenée et incarcérée en Allemagne. Après de longs mois de véritables tortures morales et physiques, M^{me} Carton de Wiart vient de recouvrer sa liberté. Elle a été photographiée à bord du paquebot qui la transporte actuellement aux Etats-Unis, où elle va établir, en une série de conférences, le bilan des atrocités germaniques.

AU BORD DE L'AISNE

Un fort beau concert a eu lieu hier, organisé par le comité de l'Aisne, pour porter secours aux réfugiés, aux rapatriés, aux prisonniers et aux militaires originaires d'un des départements français qui a le plus souffert de la barbare invasion allemande. A cette fête de généreuse fraternité, on a entendu de grandes et de grands artistes. Mme Macherez, présidente du comité des Dames françaises à Soissons, y a décrété éloquemment le rôle de la Croix-Rouge durant le bombardement qu'a subi l'héroïque cité dont la cathédrale mutilée demeure le témoignage d'un des plus honteux forfaits de la horde germanique, qui s'est acharnée avec une égale furie sur la basilique de Reims. Mon éminent confrère et ami très cher, Gabriel Hanotaux, y a prononcé une émouvante allocution. Il est, avec M. Couesnon, député, un des deux présidents de cette belle œuvre de secours qui a tant de désastres à réparer et tant de misères à secourir! M. Hanotaux les connaît mieux que personne.

M. Gabriel Hanotaux est né, en effet, à Beauvoir, et il a représenté à la Chambre le département de l'Aisne où l'attachent, comme moi, de nombreux liens de famille. Aussi était-ce en ce coin de France, si plein pour lui de précieux souvenirs, qu'il s'était choisi une retraite propre à l'étude et à la méditation où il aimait à passer ses loisirs laborieux. Cette maison de repos et de travail, je la revois encore dans la situation pittoresque qu'elle occupait, dominant de sa terrasse ombreuse la vallée de l'Aisne, et un vaste horizon de collines et de forêts.

Avec ses deux corps de bâtiment solidement construits, elle avait fort bon air, au bout du petit village de Pargnan, dont elle était l'habitation principale. Meublée avec goût et simplicité, elle formait un logis confortable et charmant, que la falaise rocheuse à laquelle il s'adosait protégeait des vents du nord. Dans ce rocher de spacieuses caves étaient creusées, à la mode du pays. L'une d'elles avait valu à la demeure son nom : Le Pressoir. Mais, infidèle à son ancien usage, elle servait de remise à la voiture légère avec laquelle l'auteur de *l'Énergie française* aimait à courir les routes et à battre la contrée, car M. Hanotaux n'est pas seulement, comme on disait jadis, un « homme de cabinet », c'est un amateur de plein air et de paysages. Les livres ne lui ont pas fait oublier la vie. Historien, il sait que l'histoire ne se fait pas seulement avec des documents, mais aussi avec la connaissance des hommes et des choses et que beaucoup du passé vit encore dans le présent.

C'est ce mélange d'érudition rétrospective et de vues actuelles qui rend si substantielle et si savoureuse la conversation de M. Hanotaux; aussi était-ce un vif plaisir de le suivre en ces promenades à travers champs, dans cette région qu'il aime et connaît à merveille et dont il sait évoquer si éloquemment les mœurs et l'histoire. Et quelle plus riche terre d'histoire que ce pays du Soissonnais, rempart d'invasion, marche militaire de la vieille France, où l'ombre de Jeanne d'Arc croise l'ombre de Napoléon! Comme elle s'animait à la voix familière de l'historien lorsque nous parcourions ensemble, par une belle journée de jadis, le champ de bataille de Craonne et que nous foulions le terrain de la route des Dames! Le ciel était pur et doux; le soleil brillait; les oiseaux chantaient dans les haies.

Ce fut ainsi, en devinant du passé, que nous arrivâmes à un village. Comme il faisait chaud, nous entrâmes dans l'église pour nous reposer un peu. C'était une humble et vieille église, et elle n'avait pour toutes curiosités que quelques pierres tombales encastées dans le pavage du chœur. Je m'approchai pour déchiffrer les noms inscrits sur ces sépultures anciennes. Le nom que portait l'une d'elles me frappa. Des liens lointains de parenté séculaire m'affiliaient à l'antique défunt qui gisait sous cette dalle, où son image le représentait en habit de son temps, les mains jointes sur sa cuirasse, le heaume et le gantelé à ses pieds...

Et j'ai repensé aujourd'hui à cette promenade de jadis, à cette calme maison du Pressoir que les obus allemands ont à demi détruite et au vieux seigneur cuirassé dont le dernier sommeil a été troublé par le pas des bottes allemandes en attendant qu'il entende l'écho en décroître et que s'en taise à jamais la rumeur enfuie et vaincue.

Henri de Régnier,
de l'Académie française.

Le ministre des Inventions se rend à Bourges pour assister à des expériences

M. Painlevé, ministre des Inventions, a quitté Paris hier matin avec les membres de son cabinet technique, se rendant à Bourges, pour assister à des expériences.

En attendant...

LES COLONIES ALLEMANDES

Les Allemands parlent perpétuellement des « gages » qu'ils détiennent sur les territoires alliés : la Belgique, six départements français, la Pologne, une bande de territoire russe qui s'étend jusqu'à Vilna. Ils se gardent de signaler ceux que nous possérons.

Le premier, d'une immense valeur, est la mer. Pour que leur industrie puisse recommencer à fonctionner, il faut que l'on permette à leurs bateaux et à leurs marchandises de la parcourir. Et cette nécessité étant pour eux absolue, les Alliés ont là, dès maintenant, une monnaie d'échange qui équivaut à tout ce qu'ils occupent sur le continent.

Le second de ces gages : ce sont leurs colonies.

Dans une brochure très documentée, M. Camille Fidel vient de faire remarquer la grosse valeur de ce gage, sur laquelle on n'a pas encore assez insisté. Les colonies allemandes ont une superficie de 3 millions de kilomètres carrés, habitées par 12 millions d'indigènes, et parcourues, en Afrique seulement, par 4.000 kilomètres de chemins de fer.

Plus d'un demi-milliard de francs y sont engagés, sur lesquels 332 millions portaient déjà intérêt, bien que ces colonies fussent encore toutes jeunes. Leur commerce, c'est-à-dire les exportations et les importations, atteignait également et même dépassait en 1912 un demi-milliard, et sur ce chiffre le seul établissement de Kiao-Tchéou, pris par les Japonais, comptait pour près de 250 millions. Les échanges de l'Afrique orientale allemande équivalaient à ceux de Madagascar, sa voisine : une centaine de millions. Ceux du Cameroun étaient doubles de ceux de notre Congo. Ceux du Togo représentaient les deux tiers de ceux du Dahomey. La Nouvelle-Guinée était bien près de valoir commercialement notre Nouvelle-Calédonie — moins de trois millions d'écart. Enfin, il faut noter l'essor considérable que la découverte de mines de diamants avait donné à l'Afrique allemande du Sud-Ouest.

Et à voir comme les chiffres montaient, d'année en année, par sauts et par bonds, c'est un réel trésor que l'Allemagne a perdu.

Car elle l'a perdu! Sauf son Afrique orientale déjà bien entamée par les Anglais, et qui va certainement tomber entre les mains de ceux-ci.

Or, étant donné le nouveau régime douanier, qui pour l'Europe résultera de la guerre, ces colonies sont pour elle d'une importance vitale. Nous autres Français, nous l'ignorons trop.

Pierre Mille.

L'incident gréco-bulgare de Keritza

ATHÈNES (Retardée en transmission). — Des informations de source officieuse donnent les renseignements suivants sur l'incident de Koritza : un détachement bulgare s'avanza à l'improviste sous prétexte de poursuivre une petite force serbe; le détachement grec qui gardait la frontière s'y opposa et, après un engagement qui dura trois heures, les Bulgares, qui avaient subi des pertes sérieuses, battirent en retraite.

Le gouvernement grec a fait des représentations aux gouvernements allemand et bulgare et a reçu l'assurance que l'officier bulgare responsable de l'incident sera puni.

DEMAIN SAMEDI, dans EXCELSIOR

La Guerre Scientifique

La Force et le Droit, par FÉLIX LE DANTEC.
Les vagues asphyxiantes, par RENÉ FARGES.
Du canon au mortier, par SELME.
L'actualité scientifique.
Bulletin des Inventions.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



UN BRAVE COEUR!

— Alors, vous n'êtes pas resté sur la ligne de feu, Excellence?...
— Non; mon cheval avait peur des mitrailleuses...

(Hervé Baille.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

24 DÉCEMBRE 1914. — Les Allemands semblent renoncer à leurs opérations sur l'Yser. Bombardement de Zeebrugge. L'ennemi perd du terrain autour de Lille. Nous détruisons des ouvrages sur l'Oise, au plateau de Nouvron, à Perthes et à Mesnil-lès-Hurlus. Nous nous consolidons à Cerisy, bois de Forges (Meuse) et gagnons des tranchées dans les bois d'Ailly et d'Apromont. Von Höfle devient généralissime autrichien. Les Russes ont, à cette date, fait 134.000 Allemands et 225.000 Autrichiens prisonniers. Retraite des Austro-Hongrois en Serbie. Les Italiens débarquent à Vallona. Bombardement de Guekhi (Dardanelles) par un croiseur français. Manifestations contre le consul d'Italie à Hodeïda (mer Rouge). Des taubes sur Douvres, Hazebrouck et Lunéville. Un aviateur anglais lance huit bombes sur un hangar de zeppelins à Bruxelles.

Anzac.

En lisant, dans les récents communiqués, que les troupes britanniques avaient évacué Anzac, quelques-uns se seront sans doute demandé si des journalistes mal avertis n'avaient pas pris... le Pirée pour un nom d'homme. Rassurons ces inquiétudes : le mot Anzac est en effet formé des initiales de *Australia New-Zealand Army Corps*, et désignait les contingents envoyés aux Dardanelles par les colonies britanniques du Pacifique; mais, en hommage à la vaillance de ces troupes, un village turc avait été précisément appelé Anzac; c'est un nom que nos vaillants alliés auront, sur plus d'un point de l'Orient, l'occasion de graver encore.

Fétiches (suite).

Nous parlions hier de la pierre noire qui porte boîte aux Hohenzollern. On nous signale aujourd'hui un fait curieux. L'empereur François-Joseph porte suspendue à son cou, dans un sachet, et sur son gilet de flanelle, une mèche des cheveux de son fils, le prince héritier qui périra dans le drame ténébreux de Meyerling.

Le roi d'Espagne, à la chaîne de sa montre, a toujours en breloque une médaille d'or frappée à l'effigie du dernier roi des Almoravides, et qui lui fut donnée par une gitane lorsqu'il était enfant. Cette médaille lui porte bonheur. Il la montrait précisément au président Loubet, rue de Rohan, à Paris, lors de son voyage, au moment même où explosa la bombe aux effets de laquelle il n'échappa que par une chance miraculeuse.

Un Annamite docteur dans l'Université française.

Pendant que les Annamites, dans les usines métallurgiques de Marseille, contribuent à la défense nationale, l'un de leurs frères de race, M. Nuyen Than-Khiet, avocat à la Cour d'appel de Montpellier, vient de remporter un brillant succès en soutenant une thèse de doctorat en droit, dont le titre es. : *La Cochinchine française et son organisation politique*. Le jury a adressé au nouveau docteur ses plus vives félicitations. Rejetons de la thèse de M. Nuyen Than-Khiet cette phrase digne d'être méditée : « Pour lier étroitement la Cochinchine à la Métropole, il faut répandre l'instruction dans la masse du peuple et y développer les œuvres d'assistance. »

Etrennes appréciées.

Aucun souvenir ne sera plus agréable à nos soldats pour Noël et le premier de l'an, que l'envoi d'exquises Cigarettes Xanthia. Le coffret de 50 Cigarettes Xanthia : prix, 3 fr. 50.

Gloire aux vainqueurs.

Le grand sculpteur Antonin Mercié continue à être assez sérieusement souffrant. Depuis un peu plus d'un mois, sa santé laisse à désirer. Mais nous croyons à l'effet bienfaisant des sympathies. Et les sympathies sont innombrables qui vont à l'illustre maître, président de la Société des Artistes français. C'est donc avant peu de temps que nous aurons à enregistrer la guérison de M. Antonin Mercié et la nouvelle que, déjà, il s'est mis à l'œuvre pour donner, par un groupe de *Gloire aux vainqueurs*, un digne pendant à son célèbre *Gloria Victis*.

Pourquoi?

De Marmita :

— Pourquoi nos alliés anglais avaient-ils intérêt à s'emparer rapidement de la ville de Loos?

— Parce qu'en retardant leur attaque, ils risquaient fort de trouver Loos trop boche!

LE VEILLEUR.

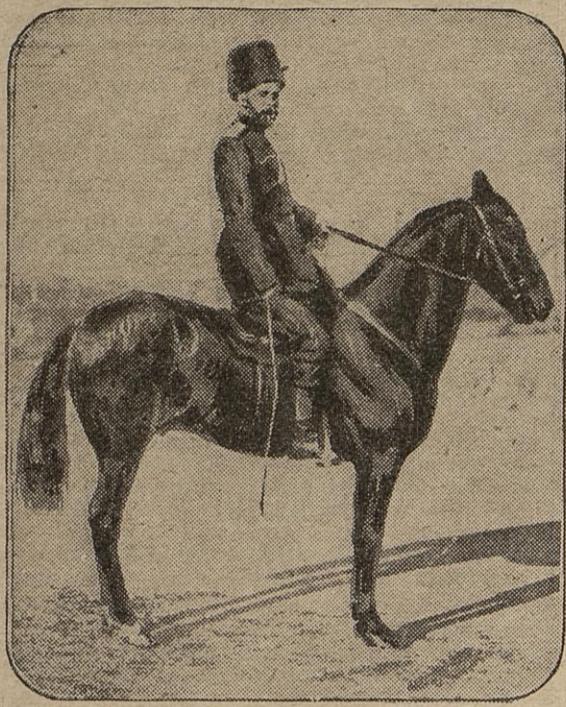
LA CROIX DE GUERRE est remise au tsar par le général Pau

Le président de la République a reçu de S. M. l'empereur de Russie le télégramme ci-après :

Tzarskoïé-Sélo, le 22 décembre 1915.

Monsieur le président de la République, Paris.

Le général Pau m'a remis, au nom de l'armée française, la croix de guerre avec palmes instituée pour les mérites militaires. A cette occasion, je tiens à vous exprimer. Monsieur le président,



LE TSAR NICOLAS

toute ma reconnaissance pour cette délicate pensée à laquelle j'ai été très sensible.

Je vous prie de vouloir bien faire connaître à la glorieuse armée française que je suis particulièrement fier de porter cette croix en signe de la confraternité d'armes qui unit mon armée à celle de la France alliée.

NICOLAS.

Le président a transmis ce télégramme au ministre de la Guerre par la lettre suivante :

Paris, le 23 décembre 1915.

Mon cher ministre,

Je vous prie de vouloir bien communiquer au général en chef le télégramme que je viens de recevoir de S. M. l'empereur de Russie et dont notre vaillante armée sera, j'en suis sûr, profondément touchée.

Croyez, mon cher ministre, à mes sentiments dévoués.

RAYMOND POINCARÉ.

En même temps, le président a répondu à l'empereur en ces termes :

Paris, le 23 décembre 1915.

Sa Majesté l'empereur Nicolas II,
Tzarskoïé-Sélo, Russie.

J'ai transmis à l'armée française l'aimable message de Votre Majesté. Il ira au cœur de nos officiers et de nos soldats, et je prie Votre Majesté de recevoir l'expression de leur gratitude.

RAYMOND POINCARÉ.

Un nouveau gage de l'union franco-russe

Le général Pau vient de remettre au tsar, « au nom de l'armée française », la croix de guerre avec palmes. S. M. Nicolas II a bien voulu, en un télégramme particulièrement expressif au président de la République, témoigner « toute sa reconnaissance pour cette délicate pensée ».

Notre croix de guerre prend ici tout son prix; c'est vraiment dans la même bataille que luttent Russes et Français, associés aux autres nations de l'Entente; l'adversaire, déjà comme assiégié dans une immense forteresse, essaie vainement de s'ouvrir des chemins excentriques pour exécuter sa manœuvre favorite d'enveloppement par les ailes; les Alliés, de plus en plus étroitement associés, sont à la veille, après avoir renforcé partout leurs barrières, de se concentrer autour de lui : les mêmes fatigues, les mêmes dangers menacent tous les soldats des armées de l'Entente; leur fraternité, promesse de prochaine victoire, s'affirme par la communauté de leurs distinctions d'honneur.

L. B.

UN NOUVEAU CABINET sera-t-il constitué à Athènes par M. Gounaris?

ATHÈNES. — Une importance spéciale est donnée à une réunion du cabinet qui a eu lieu le soir du 21 décembre, d'importantes décisions étant attendues.

Les puissances centrales concentrent des forces dans le secteur de Guevgueli.

Maintenant que les élections sont terminées, M. Skouloudis, trouvant la charge trop lourde, en raison de son âge, se retirerait volontiers; mais M. Gounaris préférerait soutenir un gouvernement composé des chefs de tous les partis plutôt que d'assumer la charge du ministère.

M. Rhallys contre M. Gounaris

ATHÈNES. — Le désaccord entre MM. Gounaris et Rhallys, à la suite duquel il y eut deux listes gouvernementales en Attique, ne semble pas près d'être aplani. Suyant la *Patris*, malgré l'intervention des autres ministres, MM. Gounaris et Rhallys ne sont pas arrivés à une entente. Ils ont toutefois décidé de conserver leurs portefeuilles jusqu'au moment où s'imposerait un remaniement ou un changement de ministère.

Un grand triomphe moral de M. Venizelos

LONDRES. — Du *Morning Post* :

« Aucun télégramme n'a été reçu hier d'Athènes concernant les résultats des élections grecques. On a toutes raisons de croire que les messages ont été interceptés par la censure.

» Le mobile de cet acte du parti germanophile est facile à deviner, car nous avons été informés de source autorisée que le résultat des élections grecques constitue pour M. Venizelos un grand triomphe moral. »

Une interview de M. Skouloudis

LONDRES. — Le correspondant du *Daily Chronicle* à Athènes a interviewé M. Skouloudis. Le président du Conseil hellène s'est livré surtout à un long plaidoyer *pro domo*. Il a notamment déclaré.

Si la Grèce ne combat pas aujourd'hui de tout cœur à vos côtés, c'est parce que les hommes d'Etat et les diplomates de l'Entente — je parle d'une façon générale — ont oublié leur devoir envers leurs pays respectifs et même envers la Grèce. Au lieu de traiter franchement avec nous, les Alliés ont flirté avec la Bulgarie. Il en est résulté qu'ils sont tombés « entre deux sœurs ».

Les erreurs diplomatiques commises par les puissances de l'Entente ont été nombreuses. Maintenant, on essaie de jeter le blâme sur la Grèce. Si les Alliés étaient venus franchement à la Grèce et lui avaient tenu ce langage : « Soyez avec nous. Nous avons besoin de votre aide; vous pouvez compter sur notre reconnaissance », j'affirme que la Grèce n'aurait pas hésité une seconde minute, quel que fut le gouvernement au pouvoir.

M. Skouloudis termine en disant qu'il remettra sa démission à la rentrée des Chambres, et qu'il aura probablement pour successeur M. Gounaris, à qui il accordera son concours.

L'ENTRÉE DES ALLEMANDS en Grèce n'est pas imminente

ATHÈNES. — Selon les journaux gouvernementaux, l'entrée des Allemands en Grèce n'est pas imminente.

Les mêmes journaux ajoutent que le gouvernement hellénique est absolument d'avis, et cette opinion est partagée par la Couronne, qu'en aucun cas l'invasion du territoire grec par les ennemis des Alliés ne devrait être tolérée que si elle est précédée d'une déclaration qu'il n'en résulterait aucun danger pour la neutralité et l'intégrité des droits souverains de la Grèce.

Une déclaration peu digne de créance

GENÈVE. — Suivant le *Nouveau Journal de Vienne*, le ministre d'Allemagne aurait déclaré à M. Skouloudis que, vu la situation difficile de la Grèce, les troupes de l'Allemagne et de ses alliés n'ont pas l'intention de poursuivre leurs ennemis sur le territoire hellénique.

Un consentement officieux

LAUSANNE. — La *Deutsche Tages Zeitung* écrit : « Le gouvernement d'Athènes vient de consentir officieusement à la violation de la frontière grecque par les troupes bulgares. Aussi, dans quelques jours, celles-ci vont pénétrer en territoire hellénique.

» Si les troupes grecques ne les attaquent pas, les Bulgares limiteront leur action à la saisie et à l'occupation du chemin de fer conduisant à Salonique. »

Un taube survole Salonique

SALONIQUE. — La situation sur le front reste calme et, jusqu'à présent, il n'y a aucun signe d'invasion de la Grèce.

Mardi, un aéroplane, qu'on suppose être un taube, a volé à une grande altitude à l'ouest de Salonique; cinq aéroplanes français sont partis à sa poursuite et le taube a disparu.

Les Autrichiens se fortifient sur le Sandjak

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, reçu le 23 décembre 1915 :

Le 21 décembre, aucun changement sur nos positions.

L'ennemi se fortifie sur tout le front du Sandjak.

Il a fait éloigner de la rive droite du fleuve Tara toute la population, avec bestiaux et vivres.

Vive fusillade du côté de Moikovatz. L'ennemi nous a attaqué dans les environs de Berana, mais il a été repoussé en subissant de fortes pertes. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers du 19^e bataillon hongrois.

Nos succès en Alsace

GENÈVE. — Les journaux allemands avouent que le sommet de l'Hartmannswillerkopf et une partie des tranchées allemandes du Hilsenfirst ont été conquis par les troupes françaises.

LE MARIAGE DE M. WILSON

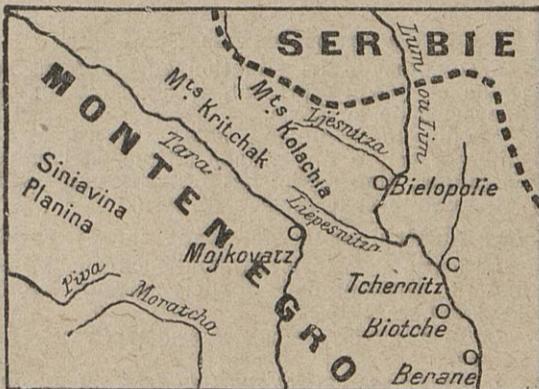


La veille même du jour où il arrêtait le texte de la nouvelle note que les Etats-Unis adresseraient à l'Autriche, M. Wilson se mariait. On le voit ici avec sa femme au lendemain de ses noces.

L'OFFENSIVE contre le Monténégro

Depuis que notre corps expéditionnaire a franchi la frontière de Grèce, les opérations se trouvent interrompues de ce côté, et l'effort de l'ennemi ne se porte plus contre l'Albanie et le Monténégro. En Albanie, les Bulgares qui étaient parvenus à Kiuk le 16 décembre ne semblent pas avoir dépassé ce point dans la direction d'Elbasan, sans doute à cause de la difficulté de communication que nous avons signalée. Une autre de leurs colonnes paraît descendre vers Vallona en passant par Koritzia, où elle aurait échangé quelques coups de fusil avec les postes grecs de la frontière.

Contre le Monténégro, l'attaque principale se prononce au nord-est par un mouvement convergent. Une partie des forces qui viennent de l'Herzégovine par Plevlie et Priepolie remontent le Lum, du nord au sud, pendant que d'autres troupes, détachées de l'armée de Kœves, sont parvenues à Ipek, d'où elles se portent de l'est à l'ouest à la rencontre des premières. Celles-ci ont occupé Bielopolie le 17 décembre, mais sont arrêtées devant le massif montagneux du Kolachin, pendant que les Serbo-Monténégrins tiennent Mojkovatz, sur la Tara, adossés eux-mêmes aux montagnes de la Bielasitcha et de la Sinirvina Planina, qui leur serviront de refuge en cas de nécessité. Les troupes venues d'Ipek sont parvenues à Rozai le 15 et de là ont marché sur Bérane; mais



elles n'ont pas encore atteint ce point : les combats sont engagés au nord, dans les montagnes qui séparent le Lum de son affluent la Liesnitz. Le terrain est défendu pied à pied, et l'ennemi ne peut ici protéger son infanterie par une débauche de projectiles d'artillerie : ses gros canons ne l'ont pas suivi, et d'ailleurs auraient bientôt manqué de munitions faute de convois suffisants. Pour quel motif a-t-il donc entrepris cette dure campagne ? Pour envahir le Monténégro ? Mais le pays, à mesure qu'il s'y enfoncera, deviendra plus aride et plus désert. Comment une armée y subsisterait-elle, à pareille distance de sa base ? Si les puissances centrales ont vraiment ce projet, c'est là une démonstration qui leur coûtera cher et ne leur rapportera rien. Les seules opérations qui leur seraient utiles dans les circonstances actuelles sont celles qui hâteraien la conclusion de la paix. L'invasion du Monténégro, pas plus que celle de la Serbie, ne peut exercer la moindre influence en ce sens, puisque les forces des quatre grandes puissances ne subiront par là aucune atteinte ; ce sont, au contraire, nos ennemis qui usent les leurs à ces ruineuses entreprises.

Jean Villars.

Les projets ennemis aux Indes

PÉKIN. — Les Allemands cherchent à envoyer des armes aux Indes, en se servant de Shanghai comme base d'opérations.

Officier aviateur allemand tué

ZURICH. — La Nouvelle Gazette de Zurich annonce que le lieutenant aviateur allemand Reitter a été tué dans un duel avec un avion français.

Le comte de Romanones ne réunira plus le Parlement actuel

MADRID. — Une personne bien informée assure que le comte de Romanones ne réunira plus le Parlement actuel, dont la dissolution sera prononcée en février ; les élections auront lieu fin mars.

On prévoit que, dans chacune des Chambres, la minorité comptera environ 145 voix et la majorité 264.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Jeudi 23 Décembre (508^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Nuit relativement calme sur l'ensemble du front.

Au sud d'Arras, dans la région de Beauvais, notre artillerie a poursuivi son tir de destruction sur les ouvrages ennemis.

En Champagne, combats à coups de grenades à l'est de la ferme Navarin et dans le secteur de la cote 193.

Dans les Vosges, à l'Hartmannswillerkopf, situation sans changement à notre gauche, où se sont produites les contre-attaques ennemis ; notre droite a continué à progresser au cours de la journée d'hier.

VINGT-TROIS HEURES. — En Artois, notre artillerie s'est montrée active dans la région de Givenchy et aux abords de la route de Lille.

LES ATTAQUES ENNEMIES sont refoulées par les Russes

PÉTROGRAD. — Communiqué de l'état-major du généralissime :

FRONT OCCIDENTAL

Dans la région de Riga, notre artillerie a canonné avec succès des avions allemands et des ballons captifs.

Près de Schlok et de l'île de Daken, un duel d'artillerie nous a permis de gagner du terrain.

Dans les régions de Jacobstadt et de Dyvinsk, le feu de notre artillerie a dispersé les Allemands qui exécutaient des travaux près d'Arbidian, Canitzpol, Illoukst et Tennenfeld.

Au sud de Widzy, rencontres heureuses pour nous entre éléments d'éclaireurs.

Nos aviateurs ont lancé à nouveau des bombes sur des trains ennemis en marche vers Swieciem.

En Galicie occidentale, à Trembovria, dans la région du village de Tiouzskow, l'ennemi s'est emparé d'une hauteur en avant de notre front.

Un de nos éléments a commencé l'offensive, a bousculé l'ennemi et lui a fait une cinquantaine de prisonniers.

L'ennemi, battant en retraite, a été surpris par une de nos patrouilles et des cavaliers en exploration, qui lui ont fait encore une quarantaine de prisonniers, dont trois officiers, et pris beaucoup d'armes, de munitions et de cartouches.

Au sud de Buczacz, dans la région de Chmielew, nous avons déjoué une tentative de l'ennemi qui tentait d'approcher de nos retranchements à l'aide de tuniques blanches.

FRONT DU CAUCASE

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, nos explorateurs sur le front, entre le village d'Akha et le mont Poutinself, à une trentaine de verstes au sud-ouest d'Olty, ont engagé un combat, porté un coup vigoureux aux Turcs qu'ils ont délogés de leurs retranchements et progressé.

Les Turcs, amenant des réserves, ont prononcé quatre contre-attaques qui toutes ont été repoussées. Nous avons infligé de grosses pertes à l'ennemi.

Notre artillerie a coopéré avec succès dans cette réaction.

Dans l'Azerbeïdjan, dans la région de Van, un de nos éléments a refoulé un détachement ennemi de 150 hommes et occupé la gorge de Binor, située à une quarantaine de verstes au sud-ouest de la ville d'Ourmia.

PERSE

En Perse, nos troupes ont occupé Noverau et Koum.

Une prochaine offensive de nos alliés serait déclenchée en Galicie.

GENÈVE. — Suivant le journal roumain Zina, le général Laurentieff, commandant les troupes russes en Bessarabie, prononcera une grande offensive dès que le Pruth sera gelé. Cette opération s'effectuera en liaison avec l'offensive de Bucovine.

SUR LE FRONT BELGE

La journée du 23 décembre a été caractérisée par un bombardement réciproque particulièrement violent sur tout le front de l'armée belge, où l'ennemi s'est livré en pure perte à une dépense de munitions considérable. Notre artillerie a exécuté avec succès un tir de démolition sur les tranchées allemandes des bords de l'Yser.

Sur la rive nord de l'Aisne, nous avons Lombardé efficacement un convoi automobile entre Condé et Nanteuil.

En Woëvre, au sud-est de la forêt d'Appermont, lutte de mine à notre avantage.

Dans les Vosges, à l'Hartmannswillerkopf, à la suite de contre-attaques ennemis, nos éléments de gauche sur les pentes au nord du sommet sont revenus à leurs positions de départ.

Au centre et à droite, c'est-à-dire sur les croupes au sud-est du sommet, et plus au sud jusqu'en face de Wattwiller, nous avons conservé entièrement le terrain conquis sur un front de deux kilomètres.

Une tempête de neige a interrompu les opérations au cours de l'après-midi.

L'ennemi a violemment canonné les pentes nord et le sommet de l'Hartmannswillerkopf.

TOUS LES PASSAGERS

du "Yasaka-Maru" ont été sauvés

ALEXANDRIE. — On confirme la perte du paquebot japonais Yasaka-Maru, torpillé le 21 courant sans avertissement préalable par un sous-marin allemand dans les eaux de la Méditerranée. L'équipage et les passagers, au nombre de 282 personnes, ont pu être sauvés et ramenés le 22 à Port-Saïd par le remorqueur français Laborieux. Le Yasaka-Maru pesait 10.932 tonnes.

Le « Loukkos », attaqué par un sous-marin, s'échoue.

TORTOSA. — Le vapeur français Loukkos, chargé de sucre, a été obligé de s'échouer à l'embouchure de l'Ebre, pour échapper à un sous-marin qui voulait le torpiller.

Le commandant de la marine a envoyé des secours au vapeur.

Le capitaine du Loukkos rapporte qu'il reçut d'un sous-marin sommation de s'arrêter. Au lieu d'obéir, il força de vapeur et vint s'échouer près de l'embouchure de l'Ebre. Plusieurs coups de canon ont été tirés contre lui sans résultat. On conserve l'espérance de sauver le Loukkos et sa cargaison.

La tension austro-américaine

WASHINGTON. — Dans les hautes sphères officielles, on est convaincu qu'une rupture avec l'Autriche sera évitée, car le gouvernement de Vienne « saura trouver le moyen de donner satisfaction aux Etats-Unis ». (Morning Post.)

Von Papen a quitté New-York

NEW-YORK. — L'attaché allemand von Papen a quitté New-York à bord du Noordam.

DUELS D'ARTILLERIE sur le front britannique

LONDRES. — Communiqué du front occidental britannique du 22 décembre, 21 heures :

Pendant la journée qui vient de s'écouler, duels d'artillerie sur plusieurs points du front, principalement à Ypres, autour de Fricourt et sur les deux rives du canal de La Bassée.

Nous avons riposté avec effet.

RENOUVELLEMENT

des

Bons Municipaux de la Ville de Paris

Conformément à la décision prise le 6 courant par le Conseil municipal, la Ville de Paris va procéder au renouvellement d'une partie des Bons municipaux émis par elle au cours de 1915 et venant à échéance le 28 décembre courant au 2 mars prochain. Le décret autorisant cette opération vient de paraître au Journal officiel.

Les nouveaux Bons sont créés remboursables à six mois ou à un an, au gré des porteurs. Les premiers donneront toujours droit à un intérêt de 5.25 0/0 l'an, et les seconds à un intérêt de 5.50 0/0 l'an ; ces intérêts seront payés lors du remboursement du capital, net de toute retenue pour impôt ou timbre, comme les précédents. Ces Bons seront délivrés, sécante tenante, contre ceux présentés à l'échange.

Leurs détenteurs conserveront leur droit de souscription par préférence aux Emprunts que la Ville de Paris pourra émettre les Bons échus.

DERNIÈRE HEURE

LES FORCES ANGLAISES s'élèvent à quatre millions d'hommes

LONDRES. — A la Chambre des Communes, répondant à une question, le sous-secrétaire à la Guerre a déclaré que les pertes anglaises, de tous grades, aux Dardanelles, jusqu'au 11 décembre, s'élevaient : tués, y compris les morts de leurs blessures, 25.279; blessés, 75.191; manquants, 12.451. Il a ajouté que le nombre des malades admis à l'hôpital entre le 25 avril et le 11 décembre s'élevait à 96.683.

Le sous-secrétaire d'Etat pour les Indes a déclaré que la situation militaire à Aden est sans changement important depuis les deux derniers mois. Une escarmouche a eu lieu le 20 courant entre la cavalerie britannique et une patrouille ennemie qui a perdu 3 tués et un prisonnier. Les Anglais ont eu un blessé.

M. Asquith a déclaré que le total des forces britanniques s'élève à quatre millions d'hommes, indépendamment des contingents coloniaux.

La reprise de l'activité économique après la guerre

En réponse à des questions qui lui avaient été posées par différents orateurs qui avaient soulevé des critiques relatives aux mesures prises par le gouvernement concernant l'organisation du commerce et la reprise de l'activité économique après la guerre, M. Kunciman, président du Board of Trade (ministre du commerce) a prononcé un discours qui a produit une excellente impression.

L'Allemagne est désormais une nation diminuée et battue sur le terrain économique et notre but constant est de tout mettre en œuvre pour empêcher son relèvement après la fin des hostilités.

Calm en Mésopotamie

LONDRES. — Officiel. — La nuit du 21 au 22 décembre a été calme en Mésopotamie.

ACTIVITÉ DE L'ARTILLERIE sur le front italien

ROME (Commandement suprême) :

Duel d'artillerie tout le long du front. L'artillerie ennemie a tiré aussi contre quelques groupes de maisons, auxquelles elle a causé des dégâts.

Notre artillerie a bombardé la gare du chemin de fer de Levico et les casernes et établissements militaires de Tolmino.

Les fausses victoires autrichiennes

ROME. — Une note officieuse indique que, depuis quelque temps, les bulletins de guerre autrichiens ont pris l'habitude de signaler des rencontres fantaisistes entre des troupes austro-hongroises et des troupes italiennes, dans lesquelles ces dernières seraient toujours anéanties.

Un combat de cette nature aurait eu lieu d'après un de ces bulletins dans la nuit du 20 au 21 décembre, sur le mont San-Michele.

Or, on doit constater qu'après l'action du 16 décembre, qui a permis aux troupes italiennes de conquérir un retranchement et de faire 113 prisonniers austro-hongrois dans la zone du mont San-Michele, il n'a pas été tiré un seul coup de fusil.

Le sauvetage des passagers et de l'équipage du "Yasaka-Maru"

LONDRES. — C'est une canonnière française qui a sauvé les passagers et l'équipage du "Yasaka-Maru". Parmi les passagers se trouvaient 81 Anglais.

L'émotion à Tokio

TOKIO. — Les nouvelles annonçant que le "Yasaka-Maru" a été coulé dans la Méditerranée orientale par un sous-marin allemand causent une grande surexcitation dans tous les milieux.

DE GRAVES ÉVÉNEMENTS se dérouleront bientôt sur le front russe

PÉTROGRAD. — L'*Invalid Russe*, organe du ministère de la Guerre, écrit que tout porte à croire que l'action allemande, au cours de la campagne d'hiver, ne se bornera pas à la guerre dite de position; l'ennemi se prépare énergiquement, prévoyant l'offensive russe, et il est possible que de graves événements se déroulent sur le front russe, beaucoup plus tôt qu'on ne pense.

Le communiqué de l'état-major général

FRONT OCCIDENTAL

En Galicie, à l'est de Podhaicy, de petits détachements ennemis ont essayé à maintes reprises de s'approcher de nos tranchées; ils ont été chaque fois repoussés par notre feu et sont retournés dans leurs retranchements.

MER NOIRE

Nos torpilleurs ont échangé des coups de canon avec les batteries de Varna.

Dans la région houillère, un de nos sous-marins a détruit un grand voilier chargé de houille.

FRONT DU CAUCASE

Pendant toute la nuit du 20 au 21 décembre, les Turcs ont canonné nos nouvelles positions de la région du village d'Acha.

Dans la région de Van, sur les rives nord et sud du lac de Van, des patrouilles appartenant aux deux camps ont échangé des coups de feu.

PERSE

En Perse, dans la nuit du 18 au 19 décembre, nous avons délogé les insurgés de la région du village d'Abarik, situé au nord-ouest d'Hamadan.

Au sud d'Hamadan, nous avons occupé le col d'Assababad.

Le 20 décembre, un de nos détachements, avant son entrée à Koum, a enlevé d'assaut le village de Sava, mettant en fuite environ 600 gendarmes à cheval, des fantassins et des insurgés.

Les opérations russes contre Varna

ATHÈNES. — Les nouvelles relatives à des opérations des troupes russes contre Varna créent une impression favorable en redressant la fausse idée de bienveillance des Alliés à l'égard de la Bulgarie.

Les troupes turques quittent Boulair

AMSTERDAM. — Selon des informations de source allemande, quarante-cinq mille Turcs auraient quitté Boulair pour Constantinople d'où ils seraient dirigés sur un autre front.

L'arrivée du général Lyautey en France

BORDEAUX (Dépêche particulière). — Le général Lyautey, résident général au Maroc, avait dernièrement annoncé son intention de venir en France vers la fin de l'année, pour faire à Vichy sa cure habituelle si les événements n'y faisaient pas d'obstacle; il a débarqué hier à Bordeaux, après une traversée rapide à bord du paquebot *Martinière*; il est accompagné d'un de ses collaborateurs diplomatiques, M. de Sorbier et des capitaines Bénédic et Guillaume, officiers d'ordonnance; il a rencontré à Bordeaux M. Duréault, ancien préfet de la Gironde, aujourd'hui président du contrôle de la dette marocaine, qui est une administration très active, économique en même temps que financière.

L'arrivée du général Lyautey est une preuve que le Maroc n'inspire aucune inquiétude; les groupes mobiles qui opèrent au nord-ouest de Taza et au sud de Fez ont prévenu toute agitation parmi les tribus encore mal soumises.



GENERAL LYAUTHEY
(Phot. Gerschel.)

LE MOUVEMENT OFFENSIF contre Salonique se produirait dans 15 jours

ATHÈNES. — Les renseignements des journaux concordent pour envisager l'hypothèse d'une offensive austro-allemande dans la quinzaine.

Il reste à savoir si, et dans quelles conditions, les Bulgares participeront à l'entreprise. (Havas.)

M. Pachitch à Scutari

Le Consulat général de Monténégro nous communique la dépêche suivante :

Cet état, 22 décembre 1915. — M. Pachitch, président du Conseil des ministres, est arrivé de Scutari pour présenter au roi de Monténégro les hommages du gouvernement serbe à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Promotions de généraux

Par décrets en date du 23 décembre 1915 rendus sur la proposition du ministre de la Guerre, ont été promus ou nommés :

Dans la 1^{re} section du cadre de l'état-major général de l'armée :

1^{er} Au grade de général de division :

Le général de brigade Pauffin de Saint-Morel, en remplacement du général de division Toutée, retraité.

Le général de division à titre temporaire Guillamat, en remplacement du général Comby, retraité.

Le général de division à titre temporaire Piarron de Mondésir, en remplacement du général de division Galopin, placé dans la section de réserve.

Le général de division à titre temporaire Requichot, en remplacement du général de division Buisson, retraité.

Le général de brigade Nivelle, en remplacement du général de division Chatelain, placé dans la section de réserve.

Le général de brigade Chrétien, en remplacement du général de division Faurie, placé dans la section de réserve.

Au grade de général de brigade :

Le colonel d'infanterie breveté Reibell, en remplacement du général de brigade Proye, décédé.

Le colonel de cavalerie breveté Chevillotte, en remplacement du général de brigade Grellet, placé dans la section de réserve.

Le colonel d'infanterie breveté Leroux, en remplacement du général de brigade Brissaud, placé dans la section de réserve.

Le colonel du génie Descourtis, en remplacement du général de brigade Larresche, placé dans la section de réserve.

Le colonel d'artillerie Gages, en remplacement du général de brigade Matton, placé dans la section de réserve.

Le colonel de cavalerie breveté Andrieu, en remplacement du général de brigade Requichot, promu.

Le colonel d'artillerie Targe, en remplacement du général de brigade Nivelle, promu.

Le colonel d'artillerie breveté Diez, en remplacement du général de brigade Pauffin de Saint-Morel, promu.

Le général de brigade à titre temporaire Riberpray, en remplacement du général de brigade Piarron de Mondésir, promu.

Le colonel d'artillerie Lepelletier, en remplacement du général de brigade Dupont, placé dans la section de réserve.

Le colonel d'infanterie d'Anseime, en remplacement de M. le général de brigade Chrétien, promu.

Le général de brigade à titre temporaire Niessel, en remplacement de M. le général de brigade Guillamat, promu.

Le colonel du génie Boulleaux, pour prendre rang du 8 janvier 1916, en remplacement de M. le général de brigade Ringebach, qui sera placé, à cette date, dans la section de réserve.

Dans le cadre de l'intendance militaire.

1^{er} Au grade d'intendant général :

L'intendant militaire Damon, en remplacement de l'intendant général Cavaillon, retraité.

L'intendant militaire Peltier, en remplacement de l'intendant général Defait, retraité.

2^{er} Au grade d'intendant militaire :

Les sous-intendants militaires de 1^{re} classe : Feliot, en remplacement de l'intendant militaire Peltier, promu; Foucaud, en remplacement de l'intendant militaire Galley, mis en non-activité; Lamy, en remplacement de l'intendant militaire Damon, promu.

Dans la 1^{re} section du cadre de l'état-major général des troupes coloniales :

1^{er} Au grade de général de division :

Le général de brigade Pineau, en remplacement du général de division de Trentinian, retraité.

Le général de brigade Aymerich, en remplacement du général de division Goulet, retraité.

Mort du feld-maréchal Samaden

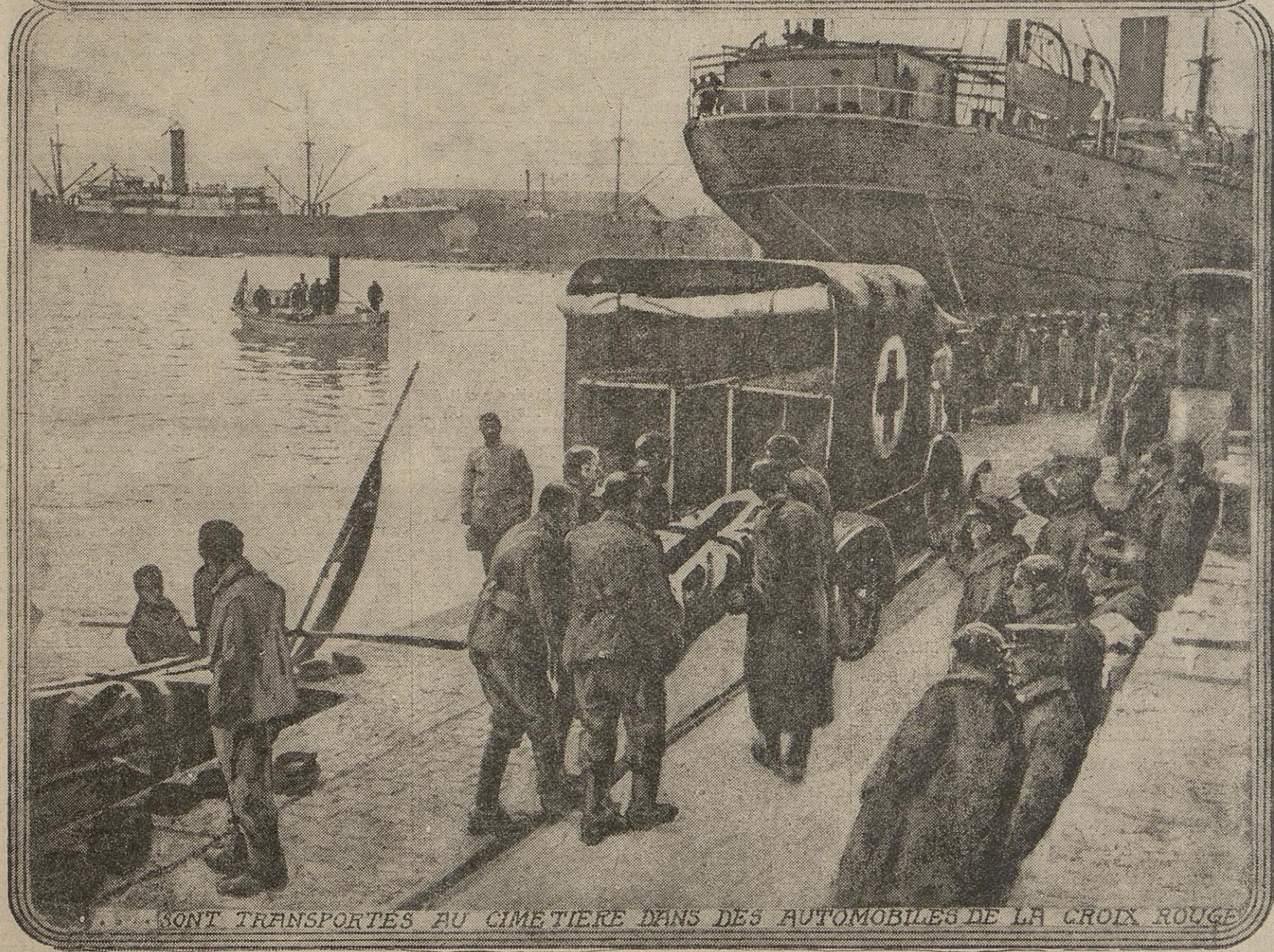
GENÈVE. — On mandate de Vienne que le lieutenant feld-maréchal baron Salis Samaden est mort.

Le bois Le Prêtre. — Avant et aujourd'hui



Le bois Le Prêtre était plutôt ignoré avant que la guerre ne lui concédât le droit et l'honneur d'être connu du monde entier. C'était un bois charmant, étiré sur un sol souple, et où l'on accédait par d'aimables chemins dont les lacets pouvaient tenter le pinceau des paysagistes. Aujourd'hui, rien n'en reste plus que ces rares baliveaux dressés au-dessus de l'horizon bouleversé. Cette région si pittoresque gardera longtemps les traces du passage des barbares.

Les services d'hôpitaux en rade de Salonique



Au cours de notre habile retraite sur Salonique, nous avons réussi à assurer un mouvement stratégique des plus délicats avec un extrême minimum de pertes. A Salonique même, l'état sanitaire est excellent. Les blessés français et anglais sont soignés à bord des navires-hôpitaux mouillés en rade. Ceux qui succombent sont enterrés dans les cimetières de la ville. Les cercueils sont transportés, des quais de débarquement aux nécropoles, dans des voitures de la Croix-Rouge.

AU SENAT

Les crédits pour les ministres d'Etat sont votés malgré les critiques de M. Gaudin de Villaine

A propos des crédits additionnels que le gouvernement demandait hier au Sénat pour le traitement des ministres d'Etat, M. Gaudin de Villaine a longuement critiqué à la tribune « la gabegie ministérielle » à laquelle il attribue la prolongation de la guerre.

« L'incohérence diplomatique » qui caractérise notre politique extérieure, « le manque d'unité dans les opérations des Alliés », le développement de l'espionnage australien en France seraient, en effet, aux dires de l'honoréable sénateur de la Manche, la conséquence de l'éparpillement du pouvoir en un trop grand nombre de mains. Plutôt que de multiplier le nombre des portefeuilles, il aurait, à son avis, mieux valu « le restreindre, et constituer une sorte de comité de salut public, ne compris qu'un ministre de la Défense nationale, un ministre des Affaires étrangères, un ministre des Finances et un ministre pour toutes les autres affaires, qui sont secondaires dans l'état actuel des choses. »

Or, a ajouté M. Gaudin de Villaine, on a cru devoir, non seulement augmenter le nombre des titulaires de portefeuilles, mais encore créer plusieurs ministres d'Etat, ainsi nommés faute d'autre appellation ; au moins ces ministres d'Etat n'auraient-ils pas dû recevoir d'indemnité spéciale. Mais non ! Ils ont été traités sur le même pied que leurs collègues ; la création de nouveaux ministres par décret est d'ailleurs contraire à la Constitution.

Enfin, on ne s'est pas contenté de créer des ministères, on a engagé des dépenses considérables pour l'aménagement des locaux qui leur sont réservés.

Et, après avoir ainsi amorcé sa discussion, l'honoréable sénateur a poursuivi, en accusant le gouvernement d'avoir « réussi à créer la vie chère — beau résultat alors que nos Alliés disposent de la liberté des mers ! » Il lui a également reproché de désorganiser « tous les rouages économiques du pays », notamment en faisant voter par la Chambre une loi sur la taxation des denrées, au lieu de sévir contre les accapareurs et d'empêcher l'exportation des matières premières « dont certaines contribuent largement à alimenter l'Allemagne ». Il l'a rendu responsable de la crise des transports ; et, passant sous silence les marchés de la guerre et la question des séquestrés, il a conclu en invitant le Sénat à écouter la voix des morts pour la patrie « qui nous demandent d'être unis pour être forts ».

Malgré cette diatribe, et à la suite d'une brève intervention de M. Ribot qui, sur la question des importations, a déclaré qu'aucune dérogation aux prohibitions de sortie n'était accordée sans l'autorisation d'une commission spéciale siégeant au ministère des Finances, les crédits ont été adoptés à l'unanimité de 261 votants.

Après quoi, le Sénat a renvoyé aux bureaux un projet de résolution par lequel MM. Peytral, Aimond, Milliès-Lacroix, de Selves et Jeanneney demandent, à l'exemple de la Chambre, la nomination d'une commission des marchés de la guerre. — G. L.

Nouvelles parlementaires

La commission des marchés de la guerre

La Chambre avait décidé, vendredi dernier, de nommer une commission de quarante-quatre membres qui serait chargée de contrôler les marchés de la guerre.

Le groupe des socialistes unifiés a nommé, pour faire partie de cette commission, MM. Barabant, Brizon, Voillot, Mistral, Ernest Lafout, Vincent Auriol, Valère.

Le groupe radical socialiste a désigné MM. Couesnon, Simyan, Léon Perrier, Monis, J.-B. Morin, Serre, Andrieux, Cosnier, Flanche, Raynaud, Emile Vincent, Henry Ruy.

Le groupe socialiste républicain : MM. Colliard, Raoul.

La gauche radicale : MM. Boret, Stern, Lugol, Combrouze et Ossola.

Le groupe des républicains de gauche : MM. Eymond, Laveinne, d'Iriart d'Etchepare et Brunet (Dordogne).

De son côté, la droite a désigné MM. de Baudry d'Asson et Delahaye.

Le groupe d'action libérale : MM. Plichon et Joseph Denais.

La gauche démocratique : MM. Galli et Bouge.

Les groupes non inscrits ont désigné MM. Deyris, Galpin, Laurent Bougere.

L'union républicaine radicale et socialiste — groupe Klotz-Millerand — a désigné MM. Pierre Flandin et Lémeray.

La fédération républicaine (groupe progressiste) a désigné MM. de Wendel et P. Escudier.

Le bureau des groupes a communiqué au président de la Chambre cette liste, qui sera insérée au compte rendu de la séance. Cette liste ne sera définitive que dans un délai de huit jours si cinquante députés ne s'y sont pas opposés.

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont envoyées, immédiatement et sans aucun retard, concernant les faits de guerre ou les événements divers offrant un intérêt général.

A LA CHAMBRE

La taxation des charbons fait l'objet d'une longue discussion

M. Duraufour, député de la Loire, présentait hier à la Chambre, sur l'importante question de la vente et de la répartition du charbon, un rapport qui a fait l'objet d'une longue discussion : toute la séance y a été consacrée ; et de nombreux orateurs ayant encore à prendre la parole, on y reviendra cet après-midi.

M. Léon Perrier, député de l'Isère, a tout d'abord, reprenant une proposition de loi déposée par lui en juillet dernier, demandé une double taxation du charbon : taxation à la mine et taxation par les préfets.

M. de Wendel, député de Meurthe-et-Moselle, ayant ensuite critiqué la péréquation des prix des charbons français au carreau des mines et des charbons anglais au port — péréquation prévue par le projet soumis à la Chambre — M. Marius Valette, député du Gard, a prétendu, au contraire, que la crise du charbon « ne peut être conjurée, avec le minimum d'injustice, que par le projet tel qu'il est rapporté par M. Duraufour ».

Outre la péréquation dont il vient d'être question, ce projet est caractérisé par la création d'un office de répartition des combustibles et par le dégrèvement des charbons destinés à la consommation domestique. Tout en reconnaissant qu'il est « séduisant », M. André Paisant, député de l'Oise, l'a éloquemment combattu sous prétexte que l'office d'achat et de vente qu'il s'agit d'instaurer aurait pour inconvénient de créer un monopole en faveur des importateurs et que la péréquation prévue serait pratiquement impossible. Il a également critiqué l'interprétation que M. Duraufour entend donner à l'expression : charbon destiné à la consommation domestique. Pour M. Duraufour, le charbon domestique est tout le charbon qui ne va pas à l'industrie. M. Paisant n'accepte pas cette définition : il veut qu'on distingue entre le charbon du riche et le charbon du pauvre, et que seul ce dernier bénéficie d'une réduction.

Après une double intervention de MM. Durandy, député des Alpes-Maritimes, et Paul Constans, député de l'Allier, la suite de la discussion a été renvoyée à cet après-midi. — A. D.

M. Ford est gravement malade

GENÈVE. — On mandate de Christiania aux journaux allemands que le pacifiste Ford est tombé grièvement malade dans cette ville et qu'il a abandonné son projet de continuer la campagne pacifiste en Europe.

La presse scandinave publie une lettre que M. Ford et ceux qui l'accompagnent ont adressée à tous les souverains des pays belligérants ; cette lettre témoigne d'un idéalisme sincère.

Une œuvre de Murillo

Nous avons raconté comment la justice avait été amenée à saisir à Bordeaux, au moment où il



allait partir pour l'Amérique, un tableau de grande dimension qu'on croit être une œuvre de Murillo et qui porte la date 1682.

La justice recherche la provenance de ce tableau, dont nous donnons la reproduction photographique.

TRIBUNAUX

Incompétence de la justice militaire

Devant le conseil de révision siégeant au Cherche-Midi, sous la présidence du général Cousin, M^{me} Lagaës et Bernardeau soutenaient, hier, l'incompétence du deuxième conseil de guerre qui avait condamné deux tailleur à un an et trois mois de prison pour détournement de drap.

Les défenseurs faisaient argument de ce fait que la Chambre, le 13 décembre dernier, avait voté une proposition de loi, non encore ratifiée par le Sénat, soustrayant à la juridiction des conseils de guerre les affaires n'ayant pas un caractère nettement déterminé.

Dans cette affaire, les tailleur, travaillant pour le compte d'un entrepreneur qui avait traité avec l'intendance, n'avaient pas commis un délit préjudiciable à l'armée, mais seulement à celui-ci.

Le conseil de révision a admis la thèse soutenue par les avocats et a cassé le jugement comme étant du ressort des tribunaux correctionnels.

L'escroquerie à la « compassion »

La femme Florentine Rougier, inculpée d'escroquerie, a été condamnée hier, par la dixième chambre correctionnelle, à dix-huit mois de prison et 300 francs d'amende. Plus de cent quatre-vingt-dix-huit plaintes avaient été portées contre elle et avaient motivé son arrestation. Florentine Rougier pratiquait le vol à la « compassion ». Vêtue de deuil, elle racontait que, venue à Paris voir son fils, blessé à la guerre et amputé d'une jambe, elle se trouvait dans l'impossibilité de regagner son pays natal. Plusieurs parlementaires ont été victimes de cette femme.

Princes d'opérette

BORDEAUX. — Au mois de mars dernier, on arrêtait à Bordeaux un nommé Parizot (Ernest-Jules), soixante et un ans, déjà condamné pour escroquerie. Sous prévention du même délit, Parizot, qui se disait prince de Zahir, premier ministre d'Etat, était venu à Bordeaux demander au nom de son souverain, le roi d'Arabie Férid I^{er}, à divers établissements et négociants, par l'intermédiaire d'un nommé Louis Desmoulin, quarante-neuf ans, courtier, de souscrire des parts de la banque royale du problème royal qu'il indiquait comme possédant des richesses inépuisables en or, céréales, bestiaux, contre des titres nobiliaires et décorations, parlant même de procurer aux gouvernements alliés des guerriers et des chevaux en quantité.

L'instruction ouverte amena en outre l'arrestation de Paul-Alfred Dubreuil, soixante-treize ans, déjà condamné pour escroquerie, se disant roi d'Arabie, sous le nom de Férid I^{er}; Louis Desmoulin, courtier, quarante-neuf ans; André Remis Le Rebours, quarante-cinq ans, chancelier du royaume.

Traduits devant le tribunal correctionnel pour tentative d'escroquerie et complicité, ils ont été condamnés : Alfred Dubreuil, à six mois de prison; Jules Parizot, à deux ans de prison; Louis Desmoulin, à huit mois, et Remis Le Rebours, à un mois avec sursis.

Nouvelles brèves

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

M. René Viviani, garde des sceaux, a présenté à la signature du président de la République un projet de loi sur l'organisation judiciaire. Ce projet sera déposé aujourd'hui à la Chambre.

Mouvement administratif. — Le ministre de l'Intérieur soumettra à la signature du président de la République, dans un prochain conseil (samedi ou mardi), un important mouvement administratif.

Le déjeuner annuel de la presse étrangère. — L'Association syndicale de la presse étrangère, le groupement le plus ancien des journalistes étrangers à Paris, donnera son déjeuner annuel le 27 décembre, sous la présidence de M. Aristide Briand, président du conseil, ministre des Affaires étrangères.

Au Foreign Office. — LONDRES. — Sir Edward Grey reprendra avant Noël ses fonctions au Foreign Office.

Evasion d'un officier allemand interné en Suisse. — LAUSANNE. — La Revue de Lausanne annonce qu'un officier allemand, qui était interné à Coire, s'est évadé hier.

Explosion de dynamite à Constantinople. — AMSTERDAM. — Un télégramme officiel de Constantinople, en date du 21 décembre, annonce qu'un tas de dynamite s'étant humecté à la poudrerie de Hasköy, une explosion s'est suivie. Cinq soldats et dix civils furent tués. Un grand nombre de civils furent blessés ; un incendie se déclara, détruisant la poudrerie.

"EXCELSIOR" RÉTRIBUE

les photographies intéressantes qui lui sont envoyées par ses correspondants et lecteurs sur

La vie sociale

La vie artistique

Les procès importants

Les accidents graves

Les événements locaux

La vie économique

Les sports

Tousfaits pittoresques

"Armée et Marine"

L'état de siège

Le 2 août 1914, jour de la mobilisation générale, un décret du président de la République déclarait l'état de siège dans tout le territoire continental de la France et de l'Algérie; cet acte du pouvoir exécutif était confirmé, pour toute la durée de la guerre, par une loi du 5 du même mois, contenant toutefois ce correctif qu'un nouveau décret pourrait lever l'état de siège et le rétablir totalement ou partiellement.

A l'heure de l'ouverture des hostilités, le Parlement français ne pouvait hésiter à donner au gouvernement les armes et moyens d'action qu'il jugeait nécessaires à la défense nationale.

La suite immédiate des événements, la tournure que prendrait la guerre, sa durée, ne pouvaient à ce moment être prévues. Mais, après seize mois et dans des conditions qui créent un état, non normal, mais de permanence indéterminée, il n'est pas sans opportunité d'examiner si un régime exceptionnel est de nature à subsister partout et tant que la situation demeurera ce qu'elle est.

Le principal caractère de l'état de siège est de revêtir l'autorité militaire, pour le maintien de l'ordre et les nécessités de la défense, des droits qui appartiennent en propre aux magistrats civils et judiciaires. Les tribunaux militaires sont ainsi saisis de toutes les infractions intéressant la sûreté de l'Etat ou l'ordre public, quelle que soit la qualité des auteurs; la population civile entière se trouve, par suite, justiciable des conseils de guerre.

Le gouvernement a cependant apporté déjà des atténuations à la situation première; par une décision du Conseil des ministres du 5 septembre dernier, les autorités civiles (préfets et maires) ont été réinvesties, dans les départements en dehors de la zone des armées, de leurs attributions de police ordinaires; mais à l'autorité militaire ont été maintenus les pouvoirs exceptionnels prévus par l'article 9 de la loi du 9 août 1849, notamment :

1^o Le droit de faire des perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des citoyens;

2^o Celui d'interdire les publications et réunions jugées de nature à exciter ou à entretenir le désordre.

Nous plaçant ici au seul point de vue juridictionnel, nous ferons les remarques suivantes :

Sur le premier point : les membres des parquets militaires ne sont pas des magistrats de carrière; pris parmi les officiers en retraite ou en activité momentanément détachés, quelles que soient leur droiture et leurs capacités spéciales, qui ne sont pas en cause, le maniement du Code pénal ne leur est pas familier comme à la magistrature judiciaire; ils ne disposent pas non plus des moyens d'investigation et d'action que possède celle-ci. Le moins à dire, et pour la justice et pour les justiciables, est que le droit redoutable de perquisition et d'arrestation est mieux exercé lorsqu'il demeure entre les mains de ses détenteurs naturels.

Sur le second : le texte cité de la loi de 1849, applicable seulement dans l'état de siège, est le seul qui pouvait permettre, dans ses termes généraux, d'appliquer à la presse la censure politique. Le gouvernement y a renoncé depuis l'arrivée du cabinet Briand, et, en toute autre matière, il demeure armé par des lois indépendantes de l'état de siège, celles du 29 juillet 1881, du 5 avril 1884 et du 5 août 1914 réprimant les indiscretions des journaux en temps de guerre. Ici encore, par conséquent, il n'est point besoin de l'état de siège.

De plus, la Chambre, à propos du fonctionnement des conseils de guerre, vient de voter à l'unanimité l'abrogation des articles 8 et 13 de la loi de 1849, en substituant toutefois au premier un nouveau texte suivant lequel seront seuls déferés aux tribunaux militaires les crimes prévus par les articles 75 à 149 du Code pénal, c'est-à-dire ceux qui touchent à l'ordre public, à la paix publique, à la sûreté de l'Etat.

Une double observation s'impose à ce sujet. Par

cette disposition, élaborée en séance et sans examen préalable, la connaissance des délits de même nature serait retirée aux conseils de guerre même dans la zone des armées. En outre, en réincorporant ce texte dans une loi qui ne s'applique qu'à l'état de siège, il faudra que cet état existe ou subsiste à l'intérieur pour que la répression des crimes visés puisse être déferée aux tribunaux militaires.

Les deux écueils seraient évités par un simple remaniement donnant aux dispositions en question la forme d'une loi distincte et applicable dans « l'état de guerre ».

Sous cette réserve, il est permis de conclure qu'en matière répressive intéressant la défense, le maintien de l'état de siège à l'intérieur ne répond pas, dans les circonstances présentes, à une nécessité.

Sans doute, d'autres considérations morales et politiques viendraient-elles fortifier cette thèse.

Commandant V...

BULLETIN MILITAIRE

Engagés de la classe 1918

Les engagés volontaires de la classe 1918, sous les drapeaux, pourront prendre part au prochain concours d'élèves aspirants.

Elèves aspirants

Les récupérés des classes 1913, 1914 et 1915 présents dans les dépôts seront admis à prendre part au prochain concours d'élèves aspirants s'ils ont été incorporés trop tard pour se présenter au concours précédent.

Concours aux écoles d'arts et métiers

Un concours d'admission aux écoles nationales d'arts et métiers aura lieu en 1916.

La limite d'âge de dix-huit ans, exigée des candidats, a été prorogée exceptionnellement d'une année pour 1916 par un décret en date du 23 janvier 1915. La cas échéant, la même mesure sera prise à l'égard des candidats au concours qui suivra les hostilités.

Les auxiliaires conservent leurs grades

Les auxiliaires appelés à l'activité conservent le grade dont ils étaient titulaires. Les médecins auxiliaires du service armé passant dans le service auxiliaire gardent leur situation hiérarchique.

Affectations dans les états-majors du front

Les officiers blessés ayant fait campagne, présents dans les dépôts de l'intérieur, aptes à reprendre le service et qui désirent être employés dans les états-majors du front, doivent adresser, par la voie hiérarchique, une demande au ministre en y joignant un certificat de visite et de contre-visite indiquant leur degré de validité.

Relève du front du personnel du service de santé

La relève du front du personnel du service de santé, qui a commencé le 15 septembre, comprend déjà 445 médecins qui en ont bénéficié et va se poursuivre régulièrement. La durée du séjour au front pour droit à la relève est de six mois au moins.

Admission à l'emploi de gendarme auxiliaire

Peuvent seuls être admis à l'emploi de gendarme auxiliaire les gradés et soldats de toutes armes de la réserve de l'armée territoriale ou des plus anciennes classes de l'armée territoriale (classe 1895 inclus) non encore convoqués ou comptant actuellement dans les dépôts, à l'exception des dépôts de place forte de la zone des armes.

Sursis d'appel aux industriels, commerçants, etc.

Ces demandes de sursis d'appel doivent être adressées à MM. les inspecteurs régionaux des sursis, qui se trouvent au chef-lieu de chaque région de corps d'armée.

Les sursis d'appel, en principe, ne sont pas prévus pour les hommes déjà appelés sous les drapeaux; ils sont réservés de préférence aux hommes du service auxiliaire et aux R. A. T. du service armé et ne sont accordés que très exceptionnellement à des territoriaux ou réservistes de l'armée active. Ils sont toujours de durée illimitée.

Militaires en instance de pension

L'allocation journalière spéciale attribuée aux militaires en instance de pension constitue un droit absolu et ne saurait leur être retirée, quelles que soient les ressources qu'ils peuvent par ailleurs se procurer.

Secours aux familles des prisonniers de guerre décédés

Le secours immédiat est accordé aux familles des militaires décédés prisonniers en Allemagne, sur production de la preuve du décès. Les demandes doivent être adressées au général commandant la subdivision du domicile des ayants-droit.

LA SITUATION NAVALE

L'ALBANIE

et la tâche navale de l'Italie

L'expédition italienne à Vallona a eu, au point de vue naval, un aspect bien différent de celui de nos envois de troupes à Salonique et aux Dardanelles. Vers ces deux points, la France et l'Angleterre dirigent un courant ininterrompu de transports. Pour traverser l'Adriatique, au contraire, l'Italie a organisé, semble-t-il, un convoi assez massif pour transporter d'un seul coup, sur la rive albanaise, le premier élément du corps expéditionnaire et ses munitions. Pendant le temps qu'a duré le transport, la flotte italienne a tenu la mer sur les flancs du convoi pour protéger sa route contre toute surprise. L'opération a été réussie; la perte d'un transport et d'un torpilleur, du fait de mines en dérive, est un accident fortuit qui n'a d'ailleurs entraîné que des pertes très peu nombreuses de vies humaines.

Il est nécessaire d'insister sur les conditions des transports militaires à travers l'Adriatique pour comprendre que l'Italie doit procéder par envoi de « paquets » et non par renforcement continu de son corps expéditionnaire. Les lignes transadiatiques passent, en effet, dans le rayon d'action des sous-marins autrichiens. Un mouvement continu sur ces lignes leur assurerait des occasions immanquables de succès. Il importe donc de procéder par intermittences, dans le plus grand secret, et assez rapidement pour que les sous-marins n'aient pas le temps d'être prévenus et d'intervenir.

On ne peut pas éviter, bien entendu, que ces sous-marins tiennent croisière sur la route supposée des transports, se relayant pour attendre un passage de convoi. Mais de telles croisières peuvent être rendues assez dures par un balayage continu de torpilleurs pour être intenables. D'autre part, ce balayage pour être efficace réclame un grand nombre d'unités et toutes les unités ne peuvent pas être à la mer à la fois. De tout cela, il résulte que le balayage doit précéder de peu le passage du convoi, qu'il doit être intensif et durer aussi longtemps que l'opération n'est pas terminée. Les flottes de haute mer elles-mêmes doivent être à la mer pour s'opposer à tout raid de navires rapides ennemis sur les flancs de la ligne de transport. Le débarquement opéré dans ces conditions représente donc un effort naval trop intense pour pouvoir être soutenu de façon continue et qui ne peut se renouveler qu'à intervalles.

Telles sont les conditions. Elles ne se prêtent pas, on le voit, à la formation et à l'alimentation d'un corps expéditionnaire nombreux. Ceux qui s'étonnent de ne pas voir l'Italie faire plus grand et plus vite doivent considérer ces conditions.

Elles rappelleraient, si c'était nécessaire, qu'on n'est pas absolument maître de la mer tant qu'il existe quelque part une flotte ennemie non effectivement bloquée. Les escadres autrichiennes sont virtuellement bloquées dans l'Adriatique parce qu'elles ne peuvent pas en sortir, ni surtout y rentrer sans avoir à livrer un combat contre des forces supérieures et elles semblent résolues à l'éviter. Mais, dans l'Adriatique même, elles peuvent tenter toutes les opérations qui ne les exposent pas à être coupées de leurs bases. Cela fait une zone qui atteint la région des transports entre l'Italie et l'Albanie.

Par contre, en dehors de l'Adriatique, les Alliés jouissent de la maîtrise complète de la mer — aux aléas près résultant de la présence en Méditerranée de sous-marins ennemis. Mais ces aléas, en regard de l'étendue de mer utilisée et de la vulnérabilité réduite des lignes de transports, sont assez faibles pour n'influer en rien sur l'allure de mouvements qui ne sont limités que par la disponibilité du matériel de transport et des troupes. Les mesures prises par les Alliés pour diminuer jusqu'à les rendre négligeables les risques résultant des sous-marins ennemis se prouvent très efficaces. Ces risques ne subsistent que dans la mesure des autres fortunes de mer.

La différence est grande, on la voit, entre les circonstances qui se présentent à l'Italie, dans l'Adriatique, et celles qui rencontrent les Français et les Anglais en Méditerranée. Les unes et les autres, cependant, sont celles d'« expéditions lointaines » envoyées et ravitaillées par voie de mer. C'est dire qu'elles offrent les caractères de difficulté permanents, éternels, pourraient-on dire, inhérents à ce genre d'expéditions. Toutes proportions gardées, et en dépit des paquebots, des grands transports à vapeur, l'ennemi qu'il faut atteindre au delà de la mer garde sur l'assailant les antiques avantages, car il a les chemins de fer. La réussite n'en sera que plus belle.

A. Larisson.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

Il a le sourire, parce qu'il dort sur

L'OREILLER MILITAIRE FRANÇAIS

avec HOUSSE D'HIVER "imperméable"

Se gonfle à la bouche.

C'est le bien-être pour quelques sous.

REFUSEZ LES CONTREFAÇONS

EN VENTE dans les meilleures MAISONS de PARIS et de Province

BON EXIGER LA MARQUE



THÉATRES

UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LES CAPUCINES

Une élégante scène des Capucines a toujours un personnage de grande marque parmi ses invités; un personnage qui, loin de venir incognito, s'installe au milieu d'une coquette salle et donne lui-même le signal des applaudissements. Le plus parisien des monarques — car il est roi — c'est le Succès, le seul souverain qui ait encore le loisir et l'esprit de fréquenter nos scènes.

Celles-ci, remarquons-le en passant, ont adopté pour distraire Paris deux moyens essentiellement opposés. Systématiquement, elles s'éloignent du temps présent en reprenant d'anciennes gaîtés, ou elles recherchent l'actualité en suscitant des rires permis. Les deux genres ont leurs admirateurs. Le second est celui des Capucines, où il triomphe avec un rare bonheur. La revue de MM. Hugues Delorme et C.-A. Carpentier ne sacrifie pas trop à ce qui fut longtemps le goût du jour, le mauvais goût. Elle n'affiche pas les qualités faciles qui ont fini — il était temps! — par gêner un peu le public. Elle est gaie avec mesure; elle veut plaire par des artistes honnêtes. Elle mérite des éloges. Elle est au surplus servie par une troupe où les talents sont nombreux.

M. Berthez est habile comédien autant que directeur avisé. Il campe, entre autres rôles, un Louis-Philippe bonhomme, jovial, d'une amusante perfection. C'est un des clous royaux de la revue qui nous donnera pour terminer la trinité vivante des rois du cinéma. Miss Campion, avec de la grâce, de l'esprit, une manière très personnelle, allie à la gaîté française l'humour anglais le plus aimable. Mlle Renée Baltha a une fraîcheur délicieuse, un mouvement endiable, un charmant entraînement et de contradictoires convictions de Parisienne qui tour à tour réalise le laisser-aller le plus populaire et résume les élégances, les sentiments et la tenue du plus grand siècle. Elle est, avec la même verve naturelle, du boulevard et du faubourg. Il y a, en ces deux artistes, une remarquable diversité.

Miss Campion est une plantureuse paysanne normande, puis une miss Helyett type et un Charlott désopilant. Mlle Renée Baltha est une marchande de journaux du style le plus gavroche, une danseuse aux tours acrobatiques, Mme de Sévigné enfin. Ces deux talents se transforment avec un merveilleux esprit d'adaptation. L'art le meilleur, l'imitation la plus divertissante ont tiré parti des occasions que prodigue cette revue. Il faut féliciter également Mlle Reine Derns, en boulangère, en Mimi Pinson, en Spinnely; Mlle Andrée Marquay, en vendeuse de gu et en Mimi de Mürger; Mlle Luce Darlys, en commère et en séduisante Carnaval de Venise; M. Gilbert Bataille, en compère, en Tabarin; M. Pierre Etchepare, en Durand, en Rames (de Miss Helyett), en Prince (Rigadin); M. Signoret jeune, en comédien, en Max Linder; M. Grouillet, en Dupont, en ténor, et c'est dans un état cetera que nous ferons tenir l'excuse de ne pouvoir détailler les mérites de tout le monde.

La revue *En Franchise* est précédée d'un spirituel prologue de M. René Chauvet et d'un acte amusant de M. Maurice Hennequin. C'est plus qu'il n'en faut pour que ce succès soit complet. Tout le public parisien en conviendra avec nous, dès qu'il aura acquis les qualités de juge. — PIERRE BOISSIE.

A l'Opéra-Comique. — A l'Opéra-Comique, les spectacles de la semaine de Noël et du jour de l'An sont définitivement arrêtés comme suit :

Samedi (Noël), en matinée, *Werther* (Mme Croiza) et première représentation des *Cadeaux de Noël*, de MM. Emile Fabre et Xavier Leroux; en soirée, *Mignon* (Mme Favart). Dimanche, en matinée, *Manon* et la *Marseillaise* (Mme Chémal); le soir, *Carmen*. Jeudi 30, en matinée, *Louise* (Mme Mary Garden). Samedi 1^{er} Janvier, en matinée, *Cavalleria rusticana* et la *Vie de bohème*; le soir, *Lakmé*. Dimanche, en matinée, *Tosca* et les *Cadeaux de Noël*; en soirée, *Werther*.

L'Opéra-Comique ne jouera pas le soir du 31 décembre. Théâtre des Champs-Elysées. — Au beau programme de dimanche prochain vient s'ajouter le nom du maître Saint-Saëns, qui dirigera lui-même l'exécution de son Concerto, qu'il interprétera Hollman. Rappelons que l'éminent pianiste Diemer donnera au clavecin des pièces anciennes, que Mme Isnardon chantera en première audition un Noël de Le Borne, etc., le grand orgue sera tenu par Marcel Dupré et les deux cents exécutants seront dirigés par Victor Charpentier.

Aux Capucines. — Le théâtre des Capucines donnera demain samedi et après-demain dimanche, à 2 h. 1/2, avec la même interprétation que le soir, les deux premières matinées de : *En franchise!* la revue de MM. Hugues Delorme et C.-A. Carpentier, dont nous parlons d'autre part. Une fine comédie de M. Maurice Hennequin : *A l'étage au-dessus*, et un charmant prologue en vers de M. René Chauvel : *Oh! pardon!* complètent ce nouveau spectacle.

A tous nos chers blessés envoyez, pour les distraire et les réconforter, le N° d' EXCELSIOR-NOËL Ce numéro est en vente chez tous les marchands

Pour le recevoir franco, adresser 0 fr. 10 à nos bureaux: 88, avenue des Champs-Elysées.

Bienfaisance et solidarité. — Miles Blanche Pierson, Mary Garden, Lucienne Bréval, Marguerite Carré, Brunet, Jeanne Provost, les Mimi Pinson, Eugénie Buffet, MM. Paul Ardot, Davin, Max Dearly, Vilbert, de Max: voilà la première partie du programme de la matinée du 28 décembre au théâtre de la Renaissance qui sera donnée au profit de l'œuvre « la Chanson aux blessés ». La deuxième partie comportera une scène inédite en vers de Miguel Zamacois, dans laquelle on entendra le bel artiste René Rocher, qui vient de se conduire magnifiquement aux armes.

Par autorisation spéciale de M. Georges Feydeau, Mlle Armande Cassine, Marcel Simon et Mme Miller joueront : *Feu la mère de madame*, comédie hilarante qui comblera de joie les poissus qui assisteront très nombreux à cette matinée.

Mlle Brunet chantera la *Marseillaise*. M. Maurice Donnay, de l'Académie française, fera l'allusion.

Prix des places : 20 fr., 10 fr., 8 fr., 5 fr., 3 fr. et 1 fr.

La location est ouverte au théâtre de la Renaissance.

Olympia. — Pour les fêtes de Noël, au programme :

Pierrot's Christmas, de F. Bessier et V. Monti, joué par Thales, Massilia, Jacqueline, Magnard, Germaine Webb; les Hill Cherry Hill, les Jupiter cow-boys, le trio Hassan, Maryska, Suzanne Desgraves et Lucy Dereymon, Bruel, Amor Léonce, l'imitateur fin de siècle Louis Baldy, les Olympia Girls, Miles Raymond Mariaux et Dréval, etc. Louer pour les mat. et soir. de samedi et dimanche. Faut 1, 2 et 3 fr.

CINEMAS, ATTRACTIONS

AU GAUMONT-PALACE, LE PROGRAMME DE NOËL

G Le Gaumont-Palace a composé, pour les fêtes de Noël, un programme attrayant : *Aimer, pleurer, mourir, scène romanesque*.

L'orchestre du Palace, sous la baguette du maestro Poncin, soulignera le jeu de l'artiste principale.

Noël sera célébré au pays d'Armor avec un pittoresque *Noël breton*, suivi d'une légende hollandaise, *les Sabots de Noël*.

Films de guerre : *Aux tranchées de Lorraine*; *Aux sommets neigeux d'Alsace*.

Samedi 25 décembre, grande matinée de gala.

Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

OMNIA-PATHÉ (5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés).

Signoret, dans le *Noël du vagabond*. Rozenberg a joué une charmante comédie, *Zizi. Le Poilu de Victoire*, comique avec Polin; les actualités du front; la quatrième partie des *Mystères*, etc., composent un programme de premier ordre à l'Omnia, qui, ne reculant devant aucun sacrifice pour avoir avant tout le monde les meilleurs films, vient de s'assurer l'exclusivité d'Alsace sur les boulevards.

VENDREDI 24 DECEMBRE 1915

Comédie-Française. — A 7 h. 3/4, *l'Ami Fritz, l'Anglais tel qu'on le parle*.

Opéra-Comique. — A 8 h. 1/2, *la Vie de bohème*.

Odéon. — A 7 h. 1/4, *l'Arlésienne*.

Comédie-Française. — A 8 h. 1/2, *la Nouvelle Idole*.

Opéra-Comique. — *Relâche*.

Ambigu. — A 8 h. mercredi et jours suivants (matinée samedi et dim.), *Sherlock-Holmes*.

Antoine. — A 2 h. 30 et à 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), *la Belle Aventure*.

Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.

Athénée. — A 8 h. 1/2, *l'Ecole des civils*.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, *les soirs (jeudi, vend., sam. et dim., matinée), Kit (Max Dearly)*.

Châtelet. — A 7 h. 55 mardi, mercredi, sam. et dim. (2 h. Jeudi et dim.), *les Exploits d'une petite Française*.

Cluny. — A 8 h. 15, *les Huns et les autres*.

Folies-Bergère. — A 8 h. 1/2, *la Revue*.

Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30 (mat. Jeudi, dim. et fêtes), *Vous n'avez rien à déclarer?*

Grand-Guignol. — A 8 h. 30, *le Truc à Jeannot, la Nuit de Noël, etc.* (à 2 h. 45 jeudi, sam., dim., lundi).

Gymnase. — A 8 h. 45, répét. gén., *les Deux Vestales*.

Théâtre Michel. — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/4, *Vous permettrez?*

Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30 mardi et jours suivants (à 1 h. 45 jeudi, sam. et dim.) *Cyrano de Bergerac*.

Théâtre Réjane. — A 8 h. 1/2 mercredi, vend., sam. et dim. (2 h. jeudi, sam. et dim.) *Madame-Sans-Gêne*.

Palais-Royal. — A 8 h. 30 (à 2 h. 30 dim.), *Il faut l'avoir*. A 3 h. mardi, jeudi et sam., *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysès).

Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.

Théâtre Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *l'Agilon*.

Trianon-Lyrique. — A 8 h. 1/2, *Fils d'Alsace*.

Variétés. — A 8 h. 15, *Mademoiselle Josette, ma femme*.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 vedettes et attractions. *Pierrot's Christmas* (Thales Germ. Webb).

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *Aimer, pleurer, mourir*;

Noël breton; *Dans les tranchées de Lorraine*; *Au sommet du Vieil-Armand*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. T. Marc. 16-73.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spectacle permanent.

Omnia-Pathé. — *Le Noël du vagabond* (Signoret); *Zizi* (comédie avec Rozenberg); *le Poilu de Victoire* (Polin). Actualités militaires.

Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*.

Folies-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, matinée et soirée. Trois heures de spectacle incomparable. Gd orchestre.

BLOC-NOTES

INFORMATIONS

Le sergent Victor Lauvergnat, du 28^e d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du régiment en ces termes :

« Très bon sous-officier, très énergique, s'est présenté volontairement pour occuper un poste d'observateur balayé par l'artillerie ennemie. Est resté à son poste de 11 heures à la nuit, donnant les renseignements les plus utiles pour le tir de l'artillerie. »

NAISSANCES

La Maharâne Muda de Sarawak a donné le jour à une fille à Londres.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

De M. Eugène Bomby, conseiller à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur;

De jeune Robert Christophe, décédé à Cannes, fils de M. G. Christophe, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du conseil général de l'Orne, et de Mme, née de Marcère;

De Mme Genove Chinchilla, fille du chancelier de la légation argentine, en France;

De la comtesse François Clary, née Talabot, décédée âgée de quatre-vingt-dix huit ans, à Paris;

De M. Emile Pelisse, architecte, président général de la Ligue française pour le Plateau Central, décédé à Clermont-Ferrand, à cinquante-sept ans;

De M. Pierre de Morel, décédé à vingt-deux ans des suites d'une maladie contractée au front;

De M. Edouard Ruffié, décédé âgé de soixante-deux ans;

De M. Arnold, expert en tableaux;

De M. Emile Vauthier, décédé à Compiègne.

CINÉMA DES NOUVEAUTÉS AUBERT-PALACE

(Juste en face du Crédit Lyonnais)



AIMER, PLEURER, VIVRE.

« Toujours du nouveau, toujours du beau », telle est la devise du splendide établissement du boulevard des Italiens (juste en face du Crédit Lyonnais). Le programme de cette semaine remportera un succès considérable, et il est réelle-

ment digne d'une semaine de fêtes. Citons au hasard : *Aimer, Pleurer, Vivre*, drame émouvant; *le Noël de maman*, scène patriotique d'actualité; *le Chien de Fatty*, comique; *la Carrière criminelle*, comédie américaine. Les films du front : *Sur les sommets du Lingekopf et du Vieil-Armand; pour défendre le sol lorrain; la carte animée de la bataille de Champagne*;

Nouveautés-Journal, tous les faits divers mondiaux, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.



SIGNORET DANS LE NOËL DU CHEMINEAU

A TIVOLI-CINÉMA

Aimer, pleurer, vivre.



La Bourse de Paris

DU 23 DECEMBRE 1915

Avec un peu plus d'activité que précédemment, la séance d'aujourd'hui a témoigné d'une réelle fermeté. Dans quelques compartiments, on relève même des plus-values intéressantes.

Notre 3 0/0 perpétuel se traite toujours à 63,75 au comptant et à terme.

Aucun changement au groupe des fonds étrangers sur l'Extrême à 87,15. Le Russe Consolidé s'échange à 70 ; Brésil 1909, 297,25 ; Japon 1913, 495.

Parmi les grandes banques, la Banque de France reste à 4,300, le Crédit Lyonnais à 926.

Actions de nos grands Chemins négligées.

Obligations assez actives et en légère avance.

Aux lignes espagnoles, le Nord-Espagne cote 403, le Saragosse 397.

Le Rio s'améliore quelque peu à 4,407.

En banque, les valeurs russes sont calmes. Lourdeur de la Beers.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,66 ; Suisse, 111 1/2 ; Amsterdam, 253 ; Pérougrad, 184 ; New-York, 584 ; Italie, 88 ; Barcelone, 551.

Marraines !

Envoyez des douceurs à vos soldats !
La maison AU NOUGAT DU MONT-BLANC

L. J. SIMOND. — CHAMONIX

envoie, contre mandat de 6 fr. 50, des colis de 1 kilo, adressés rapidement par la poste et contenant : 1 boîte miel surfin ou confitures. 1 boîte nougat. 1 boîte bonbons au miel, précieux contre les rhumes.

Profitez des prix spéciaux de Noël

LE CADEAU DE NOUVEL AN que tout le monde voudra posséder

Arez-vous un cadeau de nouvel an à faire ? Etes-vous embarrassé sur le choix du présent à offrir ? N'hésitez pas en ce cas à vous procurer le *Guide des Convenances* avec appendice concernant « Le Savoir-Vivre en temps de Guerre ».

Quel que soit l'heureux destinataire de ce livre, qu'il soit civil ou militaire, jeune femme ou jeune fille, vous serez toujours assuré de lui faire plaisir et de répondre à un de ses désirs, car la nouvelle édition de ce recueil comporte un appendice résumant les changements apportés aux usages durant la période de guerre. Le savoir-vivre concernant le baptême, l'éducation de la jeune fille, le mariage, le deuil a été modifié. Ce sont ces transformations que le livre indique. Il donne en outre des modèles de lettres d'une actualité pressante et dont la teneur embrasse bien des femmes et des jeunes filles : Lettres de marraines à leurs fillets, Lettres de félicitations pour une décoration, une citation, Lettres à l'occasion d'une opération, Lettre à une réfugiée, Lettre à un blessé, Lettre de réconciliation provoquée par les épreuves de la guerre, etc.

Malgré l'augmentation de son format et des additions apportées, nous continuons à vendre le *Guide des Convenances* avec appendice sur « Le Savoir-Vivre en temps de Guerre », relié, avec inscriptions dorées, à 1 fr. 95, pris dans les bureaux ou chez tous les correspondants du *Petit Echo*. Franco : 2 fr. 55. Adresser la commande à M. ORSONI, 7, rue Lemaignan, Paris.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 22 Décembre 1915

Les obligations désignées ci-après sont remboursables par les Lots suivants :

Communale 3 % 1906 ..	867.712	200.000 fr.
Communale 2,60 % 1892 ..	284.091	100.000 —
Communale 3 % 1912 ..	488.879	100.000 —
Foncière 2,80 % 1893 ..	72.809	100.000 —

La liste complète sera publiée dans le *BULLETIN OFFICIEL* des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 6 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 84 tirages annuels, qui attribuent des lots à 6,054 obligations dont 3 sont remboursables par 250.000 fr., 6 par 200.000, 5 par 150.000 et 70 par 100.000 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque trimestre
Prix : France 1 fr. — Etranger : 2 fr. par an.

DEMANDEZ LA TOURISTE
BANDE MOLLETIÈRE
SPIRALE EXTENSIBLE

La Seule
en
TROIS COURBES
s'adaptant aux trois parties de la jambe : cheville, mollet, jarret, ce qui supprime tout glissement sans serrer le mollet.
REFUSEZ LA BANDE CINTRÉE

UNE SEULE COURBE
qui glisse toujours, d'où obligation de trop serrer le mollet.

La Touriste, 1^{re} Qualité : Marque Or ; 2^{me} Qualité : Marque Rouge. En vente dans les Grands Magasins et bonnes Maisons de Chaussures, Nouveautés, Sports, etc. Gros : La Touriste, Paris.

ÉTRENNES LAROUSSE

DICTIONNAIRES LAROUSSE

Larousse classique illustré. Joli et utile cadeau pour la jeunesse. Beau volume de 1100 pages (13,5 x 20), 4150 gravures, 70 tableaux, 114 cartes. Cartonné, 3 fr. 30 ; relié toile 3 fr. 75

Petit Larousse illustré. Le meilleur et le plus complet des dictionnaires manuels. 1664 pages (13,5 x 20), 5800 gravures, 130 tableaux, 120 cartes. Relié toile, 5 fr. ; relié peau 7 fr. 50

Larousse de poche. Joli volume de 1 292 pages (10,5 x 16,5), sur papier extra-mince (*ville paper*), contenant 85 000 mots avec leur définition. Relié toile, 6 fr. ; relié peau 7 fr. 50

Le Larousse pour tous, en deux volumes. Tous les mots de la langue, toutes les connaissances humaines sous la forme la plus pratique et la moins coûteuse. 1950 pages (21 x 30,5), 17 225 gravures, 216 cartes, 35 pl. en coul. Br. 35 francs Relié demi-chagrin 45 francs (Payable 5 fr. tous les 2 mois ; arcomptant 10 %).

Nouveau Larousse illustré, en huit volumes. Le plus récent, le mieux documenté et le plus magnifiquement illustré des grands dictionnaires. 7 600 pages (32 x 26), 49 000 gravures, 504 cartes, 89 planches en couleurs. Broché 230 francs Relié demi-chagrin 275 francs (Payable 10 fr. par mois ; arcomptant 10 %).

COLLECTION IN-4° LAROUSSE

Le Japon illustré (*Nouveauté*), par Félicien CHALLAYE. Ce beau volume qui provoque une vive curiosité, révèle le Japon tel qu'il est aujourd'hui, avec ses paysages étranges, ses volcans, ses temples. C'est le premier ouvrage d'ensemble vraiment complet sur ce pays original entre tous et plein d'avenir. Superbe volume (32 x 26), 677 gravures photographiques, 8 planches en noir, 4 planches en couleurs, 11 cartes et plans en couleurs, 15 cartes et plans en noir. Broché, 20 fr. ; relié demi-chagrin. 26 francs

La Belgique illustrée, par DUMONT-WALDEN.

Merveilleuse évocation de ce qu'était la Belgique,

avant que la plus inqualifiable des agressions n'ait accumulé sur son sol les ruines et les déuils.

Superbe volume (32 x 26), 601 gravures photographiques, 15 planches hors texte, 29 cartes.

Broché, 20 fr. ; relié demi-chagrin. 26 francs

Paru précédemment : *Histoire de France illustrée* ; *La France, Géographie illustrée* ; *L'Italie illustrée*, etc. En cours de publication : *Histoire de France contemporaine illustrée, 1871-1913*. (Demander le catalogue spécial illustré de la Collection in-4° Larousse).

LES LIVRES ROSES

Vient de paraître : Septième Série (GUERRE DE 1914-1915) 24 volumes illustrés de nombreuses gravures originales (N° 145 à 168) : *Les Braves petits Français* ; *Nos Diablos bleus* ; *Traits héroïques de l'Armée française* ; *Nos Amis les Anglais* ; *Les Serbes héroïques*, etc., dans un élégant étui tricolore. 2 fr. 90 (franco, 3 fr. 75 ; étranger, 4 fr. 25)

ABONNEMENTS POUR 1916

France (Algérie, Tunisie, Maroc) 3 fr. 50 | Colonies et Étranger 4 fr. 50

Demander le Catalogue d'Étrennes contenant le petit calendrier Larousse.

LIBRAIRIE LAROUSSE, 13-17, rue Montparnasse, PARIS (6^e)
(Envoi franco contre mandat-poste), et chez tous les libraires.

**GOUTTES
DES COLONIES
DE CHANDRON**

CONTRE
MAUVAISES DIGESTIONS,
MAUX D'ESTOMAC,
Diarrhée, Dysenterie,
Vomissements, Cholérite
PIUSSANT ANTISEPTIQUE DE
L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN

DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VENTE EN GROS : 8, Rue Vivienne, Paris.

DANS CHAQUE ENVOI

fait à nos héroiques combattants ou à nos malheureux prisonniers

Ne Manquez jamais de joindre

UNE BOITE DE

VÉRITABLES PASTILLES

VALDA

Elles PRÉSERVENT

des dangers

du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Miasmes, et des Microbes.

Elles GUÉRISSENT

de la façon la plus pratique, la plus rapide, la plus efficace

les Rhumes, Maux de Gorge,

Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza,

Accès d'Asthme, crises d'Emphysème, etc.

MAIS SURTOUT

ayez bien soin de n'envoyer que les

PASTILLES VALDA

VÉRITABLES

qui SEULES, sont EFFICACES

En vente : Dans toutes les Pharmacies

en BOITES de 1.25 portant le nom

VALDA

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets d'Hivernage pour Royan

Pour faciliter les déplacements sur cette plage, l'administration des Chemins de fer de l'Etat a créé des billets spéciaux d'aller et retour individuels dits « Billets d'Hivernage », qui, chaque année, sont délivrés à Paris et dans toutes les gares des lignes du sud-ouest distantes d'au moins 100 kilomètres, pendant la période allant du 1^{er} novembre au mercredi avant la Fête des Rameaux.

Les prix de ces billets, valables pendant trente-trois jours, avec faculté de prolongation de trente ou soixante jours, moyennant un supplément de 10 ou de 20 %, sont, au départ de Paris, de 8 fr. 40 en 1^{re} classe, 49 fr. 85 en 2^{me} classe et 35 fr. 50 en 3^{me} classe.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Plus encore
qu'en
temps de paix,
les
qualités
du

Carburateur
ZÉNITH

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH
Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillat, LYON
Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère
Usines et succursales : LYON, PARIS, LONDRES, BRUXELLES, LA HAYE, MILAN, DETROIT, GENEVE.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial.
Envoi immédiat de toutes pièces.

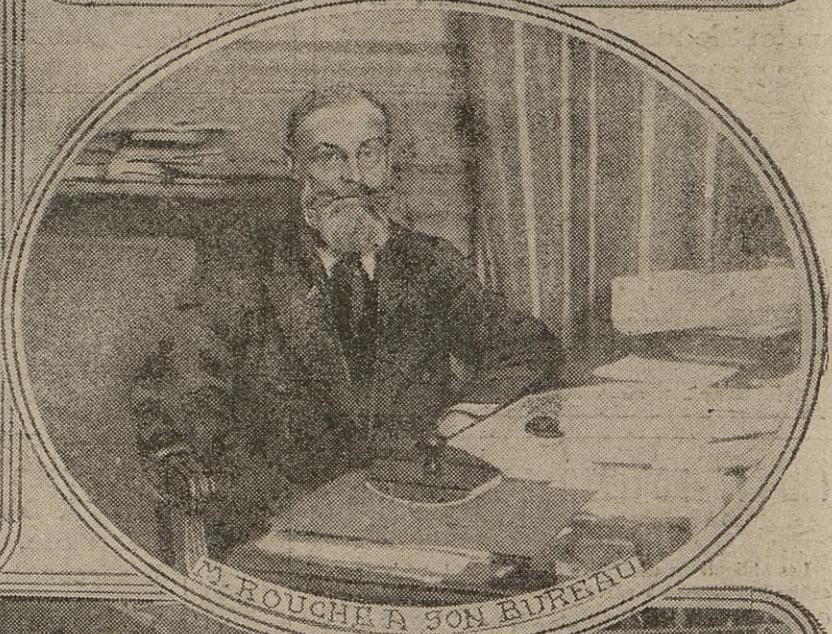
LA RÉOUVERTURE DE L'OPÉRA



LES ENFANTS DE Mme DE MONTESPAN
DANS "Mme DE NANTES"



UNE DANSEUSE TOUCHE SON CROCHET



M. ROUCHE A SON BUREAU



LA BIJOUTERIE



LE MAGASIN DES ARMURES

L'Opéra vient de rouvrir ses portes pour l'art et pour la bienfaisance. Son éminent directeur, M. Jacques Rouché, a su allier, dès la première représentation, la tradition et les tendances modernes. *Mademoiselle de Nantes*, que régla M. Leo Staats et que dirigea M. Grovez, est une manifestation musicale des plus intéressantes et des plus heureuses.